

BIOFOURNIL

PAYS-DE-LA-LOIRE (49)

Activité : Industries agricoles et alimentaires
 (Boulangeries exclusivement "bio")

Effectif 2006 : 65

Chiffres d'affaires 2006 : 6 200 K Euros

Principales certifications : AGRICULTURE
 BIOLOGIQUE ISO 9001 ISO 14001

ICPE : Classée

Contact entreprise : DUCASSE Maren
 (02 41 56 70 74)

Témoignage de l'entreprise

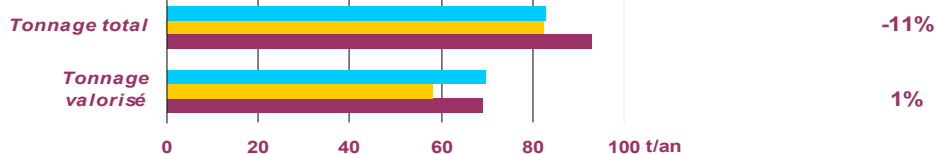
Cette démarche nous a permis de bien sensibiliser notre personnel à la gestion des déchets, de créer une signalétique efficace, et surtout de trouver une solution de valorisation aux déchets organiques.

Evolutions

■ Année 1 ■ Année 2 ■ Année 3

Variation
années 1/3

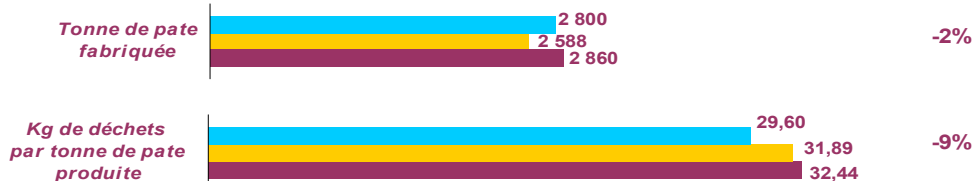
Flux de déchets



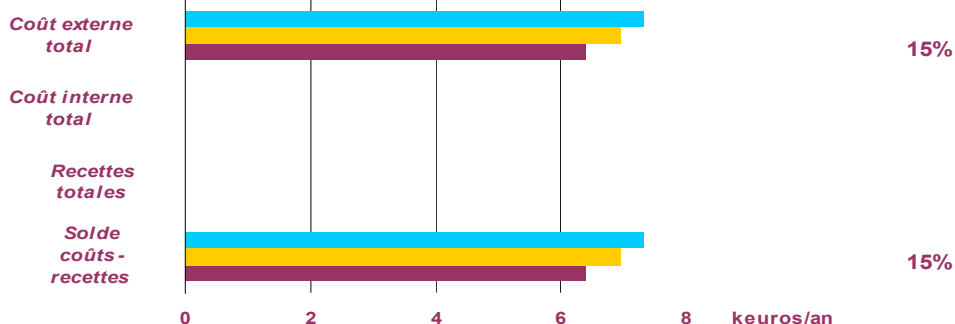
Taux de valorisation



Indicateur d'activité et ratio de suivi



Coûts et recettes



Commentaires : Le bilan de cette opération est positif pour l'entreprise Biofournil : l'objectif -10% est atteint et dépassé avec un résultat global sur les déchets de 20,2% en deux ans et à activité constante. Le tonnage total de déchets produits a diminué et le tonnage valorisé a légèrement augmenté. Notons sur l'année 2005, la réalisation de travaux importants ayant générés des déchets de chantier non maîtrisés et l'optimisation d'un nouveau process générant des déchets de production plus importants. En conséquence, la quantité de déchets produits diminue peu, par contre la valorisation des déchets s'améliore d'année en année notamment grâce à la mise en place d'une valorisation améliorée de la matière organique : le taux de valorisation est passé de 74% en année 1 à 84% en année 3.

Avec l'augmentation du tonnage des déchets "Pâtons Non Conformés" et "Pâtes Non Conformés" valorisés par traitement biologique, les coûts externes ont augmenté.

Bilan des actions

Objectif	Avancement	Méthode & Résultat
Diminuer les déchets « Pâtons Non Conformés » : optimisation du process de fabrication	Terminée	<p>Etude avec les opérationnels des zones "Peseuse" et "Façonneuse" sur les actions correctives à mettre en œuvre pour limiter la production du déchet de "Pâton NC". Chiffrage.</p> <p>Formation par le fournisseur du matériel a permis d'identifier les modifications opératoires, l'optimisation de la maintenance et la sensibilisation du personnel aux bonnes pratiques. Des supports ont été formalisés.</p> <p>Le nouveau process n'est pas encore entré en mode de fonctionnement normal : beaucoup de déchets de production.</p>
Valoriser les déchets Pâtons Non-Conformes	Terminée	<p>Inventaire des filières, rencontre avec les prestataires éventuels et contractualisation. Déploiement des nouvelles consignes de tri.</p> <p>Choix d'un prestataire pour la reprise des déchets organiques (solution choisie : stockage en bac hermétique de 600L) et reprise mensuelle. Le prestataire choisi par l'entreprise a permis de trouver une solution acceptable au problème de la valorisation des déchets organiques sur la zone de BIOFOURNIL.</p> <p>Depuis septembre 2005, ces déchets sont triés et valorisés.</p>
Valoriser la part organique des déchets "sacs aspirateurs"	Terminée	<p>Rencontre du prestataire actuel et définition des filières existantes. Veille ADEME. Identification d'un cahier des charges.</p> <p>Les déchets farine ne sont finalement pas triés sélectivement mais intégrés aux déchets organiques destinés à la valorisation matière par compostage.</p>
Améliorer la sensibilisation du personnel au tri afin de rendre la qualité de tri irréprochable	En cours	<p>Création de supports de communication (utilisation de clic Ademe).</p> <p>Les actions de sensibilisation et de communication ont porté leur fruit. Les audits de certification ISO 14 001 montrent une bonne évolution de la sensibilisation du personnel sur les déchets.</p>
Créer un partenariat maîtrisé avec les prestataires déchets	En cours	<p>Rencontre avec le prestataire majoritaire pour lui présenter le projet, révision du contrat et création d'une relation "gagnant-gagnant".</p>
Revoir les modalités de tri sélectif et rendre les récipients et positionnement plus "agréables" et efficaces.	A engager	<p>Identifier des filières pour les DIB significatifs (vêtements jetables, gobelets). Mettre en place de nouvelles consignes avec une évolution des supports.</p>

Le coût des actions engagées

Dépenses du plan d'actions sur 2 ans	Dépenses engagées en €HT
Expert financé par l'ADEME	5 700
Personnel encadrement	/
Formation interne	/
Communication	/
Investissement	/
Total en €	5 700

Commentaires : Un plan d'actions axé à la fois sur la recherche de solutions pour la réduction et la valorisation des déchets organiques et sur la sensibilisation du personnel à la gestion des déchets (à l'aide d'une signalétique efficace). La valorisation des déchets organiques (Pâtons, Pâtes Non Conformés, Sacs aspirateurs) en filière de compostage est l'action la plus visible du travail réalisé. Même si les résultats ne sont visibles que depuis 2006, l'entreprise estime que durant cette année 16 Tonnes de déchets ont été "sauvés" de l'enfouissement. Les dépenses engagées pour le plan d'actions n'ont pas été évaluées.

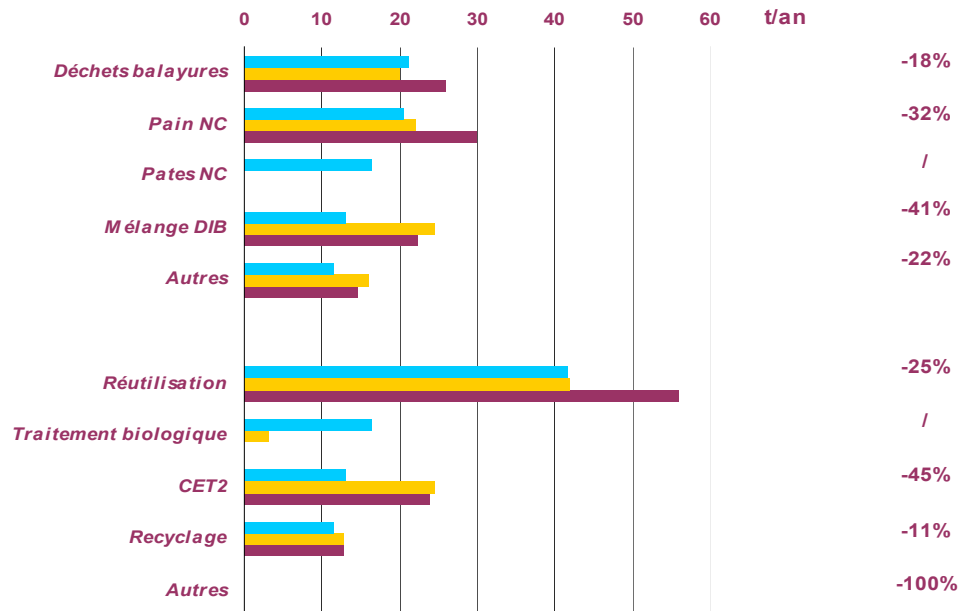
Evolutions détaillées

■ Année 1 ■ Année 2 ■ Année 3

Variation
années 1/3

Tonnage annuel

Flux
Par catégories
de déchets
en t/an

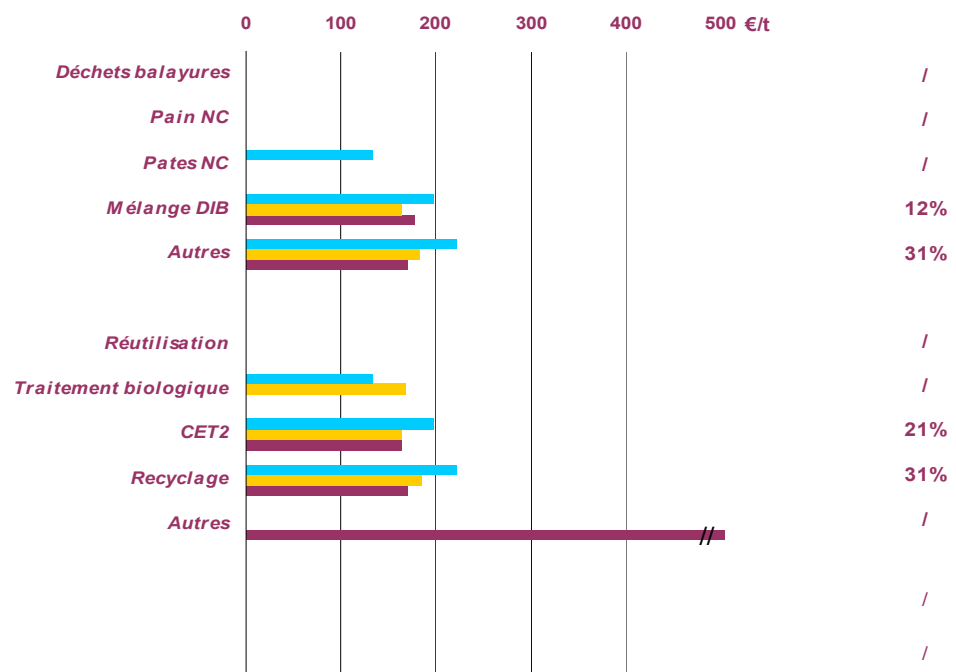


Par modes
d'élimination
en t/an

Coûts totaux

Coûts et recettes en €/t

Par catégories
de déchets
en €/t



Par modes
d'élimination
en €/t

Recettes
par catégories de
déchets en €/t

Commentaires : Avec l'amélioration du tri, la répartition des principaux flux a légèrement évolué. Les DIB en mélange ont diminué de 41%. La catégorie "Autres" des flux est composée de papiers/cartons, de films plastiques et de verre.

Une diminution importante (-45%) de la mise en décharge en CET2 au profit de la valorisation matière par traitement biologique des déchets organiques.

Les déchets de balayures et les pains Non Conformés n'engendrent pas de coûts car ils sont repris par un exploitant agricole pour alimentation animale.

Résultats chiffrés et tarifs locaux

Tonnages

	Année 1	Variation entre années 1 et 2	Année 2	Variation entre années 2 et 3	Année 3	Variation entre années 1 et 3
Tonnage produit	92,8	- 11,1%	82,5	0,4%	82,9	- 10,7%
Tonnage valorisé	68,8	- 15,7%	58,0	20,2%	69,7	1,3%
Tonnage non valorisé	24,1	1,9%	24,5	- 46,3%	13,2	- 45,2%
Tonnage produit à activité constante	92,8	- 1,8%	91,2	- 7,2%	84,6	- 8,8%
Tonnage valorisé à activité constante	68,8	- 6,8%	64,1	11,1%	71,2	3,5%
Tonnage non valorisé à activité constante	24,1	12,6%	27,1	- 50,4%	13,5	- 44,1%
Taux de valorisation	74,1%		70,3%		84,1%	

Commentaires : Entre les années 1 et 3, à activité constante, le tonnage de déchets produits a diminué et le tonnage de déchets valorisés a augmenté avec principalement la valorisation par compostage des déchets organiques. Notons que le tonnage de déchets non-valorisés, à activité constante, a diminué de 44%.

Résultat global « Objectif déchets -10% » : - 20,2%

Coûts et recettes

	Année 1	Variation entre années 1 et 2	Année 2	Variation entre années 2 et 3	Année 3	Variation entre années 1 et 3
Coût externe total euros	6 386	8,7%	6 945	5,4%	7 320	14,6%
Coût interne total euros	/	/	/	/	/	/
Recette totale euros	/	/	/	/	/	/
Coûts – recette total euros	6 386	8,7%	6 945	5,4%	7 320	14,6%
Coût externe moyen euros/t	69	22,3%	84	5,0%	88	28,4%
Coût interne moyen euros/t	/	/	/	/	/	/
Recette moyenne euros/t	/	/	/	/	/	/
Coûts – recette moyenne euros/t	69	22,3%	84	5%	88	28,4%

Commentaires : L'augmentation des coûts externes s'explique principalement par le coût de la valorisation par traitement biologique (compostage) des déchets organiques mise en place à partir de l'année 2. Les coûts internes et les recettes ne sont pas indiquées.

Tarifs locaux d'élimination des déchets

Prestation	Déchet	Coût hors recette	Recette	Coût - recette	Unité
Mise en CET2 seule	Mélange DIB	90	0	90	Euros/t
Valorisation déchets organique par compostage	Pâtons cuits - Pains rassis - farine	25	0	25	Euros/t
Recyclage seul	Emballages cartons non souillés	0	10	- 10	Euros/t

Commentaires : La mise en CET2 seule des DIB en mélange représente la prestation locale indiquée la plus coûteuse.